

# AVENIR SANTE COMBRAILLES



Numéro 16 - Avril 2016



## LES ACTIONS PHARES DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

### JOURNEE MULTI PARTENARIALE POUR LES PROCHES-AIDANTS Le 17 mars 2016 à SAINT GERVAIS D'AUVERGNE

8,3 millions d'aidants familiaux en France, dont plus de 60% de femmes, se consacrent quotidiennement à un proche atteint d'une maladie invalidante. Très souvent il s'agit des conjoints mais aussi des enfants qui font face à des situations difficiles pour assurer le quotidien et sont confrontés à des difficultés de multiples ordres.

La récente loi d'adaptation de la société au vieillissement a préféré le terme de « proche aidant » à celui d'aidants familiaux pour les désigner et de ce fait il n'y a pas d'exigence de lien de parenté entre la personne aidée et celle qui est accompagnée.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, une journée multi partenariale de soutien aux proches aidants a été organisée le 17 mars dernier à la Halle des Combrailles, manifestation à laquelle ont contribué : le S.S.I.A.D. et l'Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile (E.S.A.) des Combrailles, l'accueil autonome de jour « le Jardin d'Alois » de Saint-Eloy-les-Mines, le Comité Régional d'Action Sociale et le Centre de Prévention du Bien Vieillir des caisses AGIRC ARRCO, la Circonscription Médico-Sociale des Combrailles, le CLIC Riom-Limagne-Combrailles, le pilote MAIA ainsi que les

services d'aide à domicile appartenant au réseau des Combrailles des secteurs de Pionsat, Manzat Communauté, Saint-Eloy-les-Mines, Cœur de Combrailles.

La matinée a commencé par une conférence animée par le Dr ALMEIDA, médecin gériatre intitulée « Prendre soin de soi pour mieux accompagner ».



A l'issue de la conférence les participants ont été invités à se restaurer autour d'un buffet et ont pu découvrir les différentes structures locales qui peuvent les aider.

Ce moment a permis aux personnes présentes de se retrouver dans les acronymes tels que : A.P.A., C.L.I.C., E.S.A., S.A.D., G.I.R., MAIA... et de savoir quand et comment pousser la porte de ces services pour trouver des aides non négligeables aux fins de faciliter la gestion du quotidien de la personne aidée mais également pour être conseillé, soutenu, soulagé dans la lourde mission qu'est l'accompagnement d'une personne en perte d'autonomie.

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**

L'après-midi des ateliers de détente : relaxation, rigologie avec en parallèle, si les familles le souhaitent, une prise en charge possible de la personne aidée par l'équipe de soins de l'E.S.A. des Combrailles ont été proposés.



Cette loi récente, puisque votée le 28 décembre 2015 reconnaît un statut aux proches aidants. Elle prévoit également de leur apporter un droit au répit comme par exemple de profiter de séjours adaptés en compagnie des personnes dépendantes qu'elles accompagnent.

Des mesures d'accompagnement pour les aidants salariés, qui sont de plus en plus nombreux, y sont également inscrites.

Exemples de mesures en faveur des aidants chez nos voisins européens :

Les Pays-Bas ont mis en place 10 jours  rémunérés (à 70%) par an pour aider un proche. Des  journées rémunérées pour les « urgences familiales » ont également été instaurées.



En Italie, trois jours par mois, sans perte de salaire, sont offerts aux aidants familiaux.

En France, la journée nationale des aidants, qui est fixée au 6 octobre de chaque année a pour objectif de mobiliser les institutions et l'opinion autour du rôle de ceux qui aident un proche au quotidien. Elle vise également à favoriser la reconnaissance de leur apport à la société et de leurs besoins au travers d'évènements organisés dans toute la France.



Le rôle de proche aidant est souvent vécu comme une charge lourde, tant sur le plan psychique que sur les plans physique, émotionnel, social et financier.

Près de la moitié souffre de troubles psychologiques ou somatiques notables durant le temps où ils prennent soin de la personne malade et même après l'éventuelle institutionnalisation : anxiété, stress, dépression, vie personnelle altérée, activités de loisirs réduites ou complètement occultées mais surtout apparition de pathologies (qui peuvent être graves) négligées et non traitées.

« L'usure » prématurée de l'aidant » écourte le maintien à domicile et contraint à avancer l'institutionnalisation de la personne souffrante. De fait, cette institutionnalisation n'est pas préparée, elle intervient dans l'urgence, avec une forte culpabilité pour l'aidant qui s'en veut de ne pas avoir été capable d'assumer « sa mission » jusqu'au bout.

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**

## UNE CELLULE DE REPIT ET DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS BIENTOT EN FONCTIONNEMENT DANS LES COMBRAILLES



Sur le territoire des Combrailles la situation des « proches aidants » peut se révéler encore plus compliquée en raison de l'éloignement des solutions alternatives et des structures de répit, des difficultés de transport...

A partir du mois de juillet 2016 et grâce aux financements obtenus dans le cadre de la conférence des financeurs dont le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme est préfigurateur et par AG2R la Mondiale, le SMADC portera une cellule de répit et de soutien afin de pouvoir apporter information formation autour de la maladie, répit aux proches aidants en prenant en charge la personne aidée, en organisant des activités de soutien au profit du binôme aidant-aidé ou de répit au profit des proches aidants.



L'organisation qui sera mise en place sera itinérante avec des activités délocalisées dans les communes des

Combrailles en privilégiant celles du centre et du sud du territoire trop éloignées de Saint-Eloy-lesMines pour que les personnes puissent bénéficier des prestations de l'accueil de jour du jardin d'Aloïs.

## LA TELEMEDECINE & CATEL VISIO DANS LES COMBRAILLES

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire inscrite dans le Contrat Local de Santé (C.L.S.) du Pays des Combrailles, le programme d'expérimentation de télémédecine a atteint une première phase à savoir, 5 sites sont désormais équipés d'unités de télémédecine et sont opérationnels :

- ❖ Les EHPAD(s) de **Bourg-Lastic, Charensat, et Pontaumur**
- ❖ La Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.) de **Giat**
- ❖ Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (C.M.P.R.) de **Pionsat**.

Les usages ont déjà commencés en **gériatrie** et le démarrage est imminent pour la **cardiologie**, (en lien avec le CHU de Clermont-Ferrand), le développement vers d'autres spécialités comme la **médecine de réadaptation, la neurologie, la dermatologie** devrait bientôt être effectif. D'autres comme la prise en charge de la douleur, les maladies infectieuses devraient suivre.

Le but est de faciliter pour la population l'accès à l'expertise des médecins spécialistes absents du territoire et d'éviter, autant faire que se peut dans des situations prédéfinies dans les protocoles, le déplacement vers les zones urbaines qui ne sont pas toujours aisés pour tous.



AG2R LA MONDIALE

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**



Les journées de télémédecine, organisées annuellement par CATEL (réseau français de compétences en télésanté) qui assiste le SMADC dans la maîtrise d'ouvrage pour l'implantation de la télémédecine dans le Pays des Combrailles, avaient cette année pour fil conducteur :

**«En quoi la eSanté peut-elle répondre aux enjeux de la société ? »**  
**avec un volet intitulé**  
**«La eSanté pour mieux vivre ensemble sur les territoires»**



C'est donc tout naturellement que l'expérience du Pays des Combrailles, tout comme 25 autres projets de télémédecine en cours de développement dans des régions françaises mais aussi à l'étranger, a été présentée le 24 mars dernier, lors de la manifestation CATEL VISIO qui s'est déroulée, pour la région Auvergne-Rhône- Alpes dans les Combrailles, sur la commune de Charbonnières les Varennes au Manoir de Veygoux.

Après la projection d'une courte vidéo résumant les réalisations effectuées dans les Combrailles en télésanté,



le Docteur **Eric PANTERA**, médecin chef du C.M.P.R. de Pionsat est intervenu en communiquant sur l'apport de la télémédecine pour la spécialité de médecine physique et de réadaptation



Plus de quarante personnes étaient réunies pour cet événement et cette journée a été riche de par les témoignages présentés dans le cadre du programme mais aussi à travers les échanges constructifs et les contacts qui ont pu se nouer avec les participants régionaux.

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**

**DEBAT THEATRAL « LE STRESS EST  
DANS LE PRE »  
ou comment aborder la prévention du  
stress et du suicide chez les agriculteurs**

Lors de la rédaction du Contrat Local de Santé (C.L.S) du Pays des Combrailles, la thématique du suicide avait été retenue et une fiche action concernant la prévention du stress et des conduites suicidaires a été inscrite.

Le monde agricole paie un lourd tribut. En 2008, le risque de décès par suicide était de 28 % plus élevé chez les agriculteurs exploitants que dans la population générale et depuis la situation ne s'est pas améliorée....

Le chiffre officiel rapporte aujourd'hui un **suicide d'agriculteurs tous les 2 jours**. De l'avis général, ce chiffre est sous-estimé et pourrait s'élever jusqu'à un cas par jour, de nombreux suicides n'étant pas déclarés ou reconnus comme tel.

Les statistiques pointent plus particulièrement les classes d'âge de 45 à 64 ans et les filières d'élevage bovins-lait et bovins-viande.



On estime également que « l'onde de choc » provoquée par un suicide se répercute sur une dizaine de personnes (famille, entourage professionnels, amis...). Longtemps caché, tabou, pour des raisons

sociétales, religieuses, financières, la prise de conscience du phénomène semble doucement émerger et commence à être médiatisée. Les Combrailles ne sont malheureusement pas épargnées par ce phénomène.

En 2015 une étude avait été réalisée sur l'état de santé et le recours aux soins des

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**



Atelier de réflexion autour de la prévention du mal être et du risque suicidaire dans le monde agricole

Réunion Saint-Gervais d'Auvergne  
Lundi 18 janvier 2016 à 16h30  
Halle des Combrailles

agriculteurs des Combrailles par l'association Médecins du Monde.

Depuis le mois de janvier 2016 des ateliers de travail, sur la prévention du mal être dans le monde agricole sont organisés, auxquels participent :

- des responsables des services de remplacement,
- des agriculteurs volontaires (service de remplacement),
- des élus/agriculteurs (président ou membres des commissions agricoles des communautés de communes),
- les représentants locaux de la chambre agricole,
- l'animatrice du réseau de transmission du foncier agricole Combrailles-Sancy Artense,
- le service social de la M.S.A. Auvergne,
- la circonscription médico-sociale des Combrailles (département du Puy-de-Dôme),
- des associations : Solidarité Paysans 63, le réseau RESCORDA de Médecins du Monde, DFAM 03, SOS Amitiés, ARAMIS (Association Ressources Accompagnement Médiation Intervention Sociale), EIPAS (Espace Investigation Accompagnement au Stress), ainsi que des professionnels de santé du territoire : psychologue.

**Pourquoi ces ateliers :**

- ❖ Pour Informer, communiquer, libérer la parole, échanger, repérer mobiliser le plus tôt possible lors de situations à risque, faire prendre conscience des possibilités d'actions en amont, rompre l'isolement,

l'enfermement que génère l'accumulation de stress et de difficultés et qui peuvent malheureusement conduire à l'irréparable.

❖ Pour essayer de mailler le territoire d'un « réseau sentinelle » afin de pouvoir mettre en place des actions pour casser l'isolement qui amène à des situations de rupture.

❖ La première action concrète mise en place à consister en l'organisation d'un débat

théâtral le 22 avril dernier à la Halle des Combrailles de Saint-Gervais-d'Auvergne.

120 personnes se sont déplacées pour assister à cette soirée.

LE STRESS GAGNE NOS CAMPAGNES !

**LE STRESS EST DANS LE PRÉ**

LE STRESS GAGNE NOS CAMPAGNES !

VENDREDI 22 AVRIL 2016  
à 20 HEURES  
HALLE DES COMBRAILLES  
SAINT-GERVAIS-D'Auvergne

Entrée gratuite  
Le verre de l'amitié clôturera le spectacle

UNE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE UNIQUE

- POUR UNE AUTRE APPROCHE DU STRESS
- POUR AIDER À PRENDRE DU RECUL
- POUR ENGAGER UNE VRAIE RÉFLEXION...
- POUR UN MOMENT CONVIVIAL PARTAGE

Evénement organisé par

SMADP, ARS, CA, CENTRE FRANCE

Un débat théâtral sur les facteurs de stress auxquels est soumis le monde rural

Grâce au talent des comédiens de la compagnie « Entrées de Jeu », différents facteurs de stress auxquels les agriculteurs sont souvent confrontés ont pu être abordés.



Ainsi ont été évoqués :

- la lourdeur des tâches administratives,
- les aléas de la météo,
- l'image négative des agriculteurs véhiculée par les médias (agriculteurs = pollueurs),
- la pression financière des banques,

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**

- la difficulté de partir en vacances ou de simplement prendre du temps pour se soigner,
- la solitude, l'épuisement,
- le recours aux conduites addictives, aux médicaments pour faire face au stress.

Un débat a été ensuite engagé par le meneur de jeu de la compagnie qui a invité le public à



réfléchir sur les différentes actions possibles face à ces situations, les suggestions du public ont été mises en scène et interprétées par les personnes elles-mêmes.

Le message porté et bien reçu par le public, si l'on en juge par les propositions émises, est que même si les risques psycho sociaux sont élevés dans cette corporation, une réflexion, des initiatives collectives ou individuelles



peuvent améliorer les situations. Il n'y a pas de « fatalité ». Il est possible de reprendre « la main » (seul ou en étant aidé). Il existe « un entourage bienveillant » qui sont autant de recours : la famille, des professionnels, des

collègues, des amis, des associations, les organismes du monde agricole pour être soutenu, guidé, aidé et influencer le cours de certaines situations.

En bref... un message d'espoir invitant à sortir de l'isolement et à devenir acteur sur la scène un soir mais aussi dans la vie pour faire changer les choses.

**Véronique Barale**, coordonnateur de santé pour le Pays des Combrailles a ensuite expliqué la démarche en cours afin de faire connaître la prise en compte de cette problématique sur le territoire. Elle a invité les personnes intéressées à rejoindre les groupes de travail.

**Michèle Debord**, présidente de l'association D.F.A.M. 03 a fait part des réalisations de son association en matière de prévention du suicide qui a consisté à la mobilisation de l'entourage (agricultrices et femmes d'agriculteurs) qui en réalisant une vidéo « **Mal de Terre** » qui aborde clairement l'éventualité du suicide a amené les hommes agriculteurs à une prise de conscience et les a alertés sur la nécessité d'extérioriser leur mal être. D.F.A.M. 03 a également entrepris la mise en place des mesures de prévention comme la venue d'ergonomes sur les exploitations, des formations de sensibilisation...



Un pot convivial a été offert à l'issue de la représentation.

Les échanges se sont prolongés, les différents organismes présents ont pu faire connaître leur présence, leurs actions à travers les stands.



L'ensemble des personnes présentes : acteurs, spectateurs, associations ont apprécié la teneur des échanges qui se sont tenus, des personnes se sont portés volontaires pour rejoindre les groupes de réflexion.



Il fallait commencer à parler devant l'accueil favorable réservé à cette soirée et l'intérêt qu'ont montré les participants ... le travail va pouvoir continuer. La prochaine réunion de travail va être planifiée durant la seconde quinzaine du mois de mai.

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**

## L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE



Présence d'une nouvelle sage-femme installée depuis le début du mois de janvier sur la commune de

Saint-Eloy-les-Mines. Cela porte désormais le nombre des sages-femmes libérales présentes sur le Pays des Combrailles à 3. L'ensemble du territoire se trouve ainsi pourvu :

- Pour le nord (Saint-Eloy-les-Mines)
- Pour le centre un cabinet de 2 sages-femmes aux Ancizes Comps dont une qui effectue des vacations au sud à la M.S.P. de Giat.

Les sages-femmes exercent leurs nombreuses compétences auprès des femmes et des nouveau-nés en bonne santé. Traditionnellement associées à la grossesse, elles accompagnent aussi les femmes tout au long de leur vie en prescrivant leur contraception et en assurant leur suivi gynécologique. Leur rôle dans la prévention et le dépistage font d'elles un acteur-clé du système de santé.

Les compétences des sages-femmes :

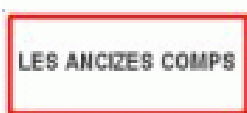
- Assurer la prescription de la contraception et le suivi gynécologique de prévention chez la femme en bonne santé tout au long de la vie (frottis et examen des seins).
- Assurer la surveillance médicale et l'accompagnement de la femme et du couple de la déclaration de grossesse jusqu'à l'accouchement, aider les futurs parents à

préparer l'accouchement et l'accueil de l'enfant.

- Pratiquer l'échographie.
- Pratiquer l'accouchement.
- Assurer la surveillance médicale des suites de la naissance pour l'accouchée et le nouveau-né.
- Accompagner et suivre l'allaitement maternel.
- Réaliser l'accompagnement de la mère et du couple après la naissance.
- Réaliser la consultation postnatale.
- Pratiquer la rééducation périnéosphinctérienne.
- Participer aux activités de procréation médicalement assistée.

Cette présence peut donc se révéler fort utile à l'ensemble des femmes de tout âge du territoire puisqu'il n'y a pas de médecins gynécologues d'installés, tout comme d'ailleurs, aucun autre spécialistes.

La commune de Saint-Gervais-d'Auvergne a confirmé l'installation d'un médecin généraliste dans les locaux de la maison des Services, rue Desaix pour le mois de mai.



Sur la commune des Ancizes,

les professionnels de santé se retrouvent depuis quelques mois pour réfléchir sur l'avenir de l'offre de soins sur la commune et envisager une forme d'exercice regroupé. Ils ont souhaité étendre la réflexion au secteur de Saint-Georges-de-Mons, une réunion va se

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**



dérouler prochainement à laquelle l'ensemble des professionnels de santé des deux communes sont invités.

Le projet architectural pour le regroupement de professionnels de santé de Pontaumur avance.

Les professionnels de santé de Pontaumur adhèrent déjà au Pôle de Santé de Haute Combraille qui sera donc dans l'avenir constitué de 3 structures situées à Giat, au Montel-de-Gelat et à Pontaumur.



Les professionnels du Pôle de Santé de Haute Combraille continuent à se retrouver pour des réunions de travail, la prochaine assemblée générale

de l'association est fixée au 28 avril.



inscrite dans le C.L.S. du Pays des Combrailles.

C'est pourquoi depuis le mois de février le planning familial basé à Clermont-Ferrand

13, rue des 4 Passeports,  
63000 Clermont-Ferrand

effectue une permanence mensuelle dans les Combrailles sur la commune de Saint-Eloy-les-Mines 12 Rue des Bayons Deux conseillères conjugales et familiales

reçoivent de façon anonyme et gratuite pour un dialogue ouvert et sans jugement concernant la sexualité, les relations amoureuses, le couple, la famille, la parentalité, les violences..

Prévention des grossesses non désirées et des IST/VIH : informations autour des moyens de contraception, possibilité de faire un test de grossesse sur place.

**Pour prendre rdv, il suffit d'appeler  
le 04 73 37 12 07**

#### Calendrier des permanences :

- Lundi 02 mai
- Lundi 06 juin
- Lundi 04 juillet
- Lundi 01 août
- Lundi 05 septembre
- Lundi 03 octobre
- Lundi 07 novembre
- Lundi 05 décembre

Le 2 juin 2016 le réseau **RESCORDA** de Médecins du Monde organisera un rendez-vous santé sur la commune des Ancizes.

Au programme de cette journée :

- ✓ Bilan et conseils personnalisés
- ✓ Tests optiques
- ✓ Point sur la santé bucco-dentaire
- ✓ Pieds et santé : bilan, dépistage du diabète



**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**

- ✓ Stands des associations : information, prévention et dépistage
- ✓ Planning familial 63 (contraception, I.S.T., conseil conjugal et familial...)
- ✓ C.P.A.M. : information sur vos droits de santé : pensez à apporter votre carte vitale ou votre pièce d'identité



Le dépistage de la rétinopathie diabétique étendu à toutes les pathologies de la macula :

DMLA, glaucome, thrombose veineuse... détectables grâce à la rétinophoto que permet de réaliser le rétinographe s'est ouvert aux EHPAD(s) afin de faciliter l'accès à cet examen à une population peu mobile.



Après l'EHPAD des Ancizes le 18 mars, l'EHPAD et le Foyer Logement de Saint-Gervais d'Auvergne le 22 avril, l'orthoptiste sera présente avec le rétinographe à l'EHPAD de Charensat le vendredi 20 mai prochain pour que les résidents de cet établissement puissent bénéficier, à titre gratuit, de cette

nouvelle technologie introduite sur le territoire grâce au C.L.S.

**Du 27 juin au 1 juillet 2016**  
**Journées d'information et de dépistage des pathologies de la Macula dans les Combrailles**

Chaque année depuis 9 ans les français (des zones urbaines où sont installés les ophtalmologistes) et depuis l'année dernière les habitants des Combrailles avaient rendez-vous avec les Journées Nationales d'information et de dépistage de la D.M.L.A. (dégénérescence maculaire liée à l'âge). En 2016, l'opération s'élargit pour cibler, non plus seulement la D.M.L.A., mais aussi toutes les pathologies qui touchent à la macula.

La macula est une très petite zone de la rétine mais qui joue un rôle essentiel dans la vision des détails et donc dans la réalisation d'activités quotidiennes comme la lecture, la reconnaissance des détails, des visages, la conduite automobile, la fixation du regard, etc.

Comment se déroulent ces journées ?

En pratique, des ophtalmologistes (libéraux et hospitaliers) recevront, sur rendez-vous, les personnes qui souhaitent bénéficier du dépistage.

**Dans les Combrailles le dépistage sera ouvert gratuitement à toutes les personnes à partir de 55 ans**

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**

Elles pourront bénéficier d'une rétinophoto qui sera ensuite transmise, par une plateforme sécurisée de télémedecine, au Dr Bonnet, médecin ophtalmologiste, président de



l'association S.O.L. qui l'interprétera. Chaque personne dépistée recevra le résultat, ainsi que des conseils personnalisés et la conduite à tenir.

**Le rétinographe et l'orthoptiste seront présents :**

- Le lundi 27 juin à Bourg-Lastic
- Le mardi 28 juin à Pontaumur
- Le mercredi 29 juin à Saint-Gervais-d'Auvergne
- Le jeudi 30 juin à Saint-Eloy-les-Mines

- Les adresses et les horaires de dépistage seront communiqués ultérieurement par voie de presse

**UN GUIDE A L'USAGE DES PROFESSIONNELS INTERVENANT AU DOMICILE POUR LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ADULTES VULNERABLES**

Les problématiques liées à la vulnérabilité et à la maltraitance de la personne adulte émergent depuis plusieurs années, en raison de l'évolution démographique, de l'augmentation

de l'espérance de vie et du contexte socio-économique et législatif.

Dans le cadre de ses missions, en particulier la loi du 5 mars 2007 sur la protection des majeurs, le Conseil Départemental est régulièrement interpellé pour des adultes en situation de vulnérabilité qui se mettraient en danger ou qui seraient victimes de maltraitance.

Un guide a été élaboré pour sensibiliser les professionnels du secteur social et médico-social à la protection des personnes vulnérables adultes. Ce guide propose des définitions de la vulnérabilité et de la maltraitance, des outils d'aide au diagnostic, des procédures comme le traitement des signalements reçus. Vous pouvez le trouver sur le site : <http://actionsociale.puydedome.com>

La maltraitance est difficile à déceler en raison de la multiplicité de ses manifestations et de la situation de vulnérabilité préexistante dans laquelle se trouvent fréquemment les personnes qui la subissent. Différents types de maltraitance sont observables :

- Les maltraitances physiques ;
- Les maltraitances psychologiques ;
- Les maltraitances financières ;
- Les maltraitances médicamenteuses ;
- Les négligences actives ;
- Les négligences passives ;
- Les violations des droits et libertés fondamentaux de la personne.

### **Sur le plan législatif**

Des textes de loi permettent d'apprécier l'état de vulnérabilité d'une personne majeure.

L'article 223-6 du Code Pénal indique qu'il est obligatoire de prêter assistance à une personne en péril, soit par une "action

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry FORD**

personnelle", soit "en provoquant un secours", sans toutefois se mettre soi-même en danger et dans la limite de ses compétences.

La non-assistance à personne en péril constitue un délit puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende.

✓ Un cadre juridique et éthique privilégie les droits et les libertés (article L-311-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

✓ La loi de 2007, portant réforme de la protection des majeurs, est fondée sur trois principes :

- Le principe de nécessité ;
- Le principe de subsidiarité ;
- Le principe de proportionnalité.

✓ La loi de 2011 porte sur les droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques.

Que faire en cas de maltraitance ?

<p>La maltraitance est avérée ou les présomptions sont graves</p> <p>↓</p> <p>Signalement au Procureur de la République</p>	<p>Il y a suspicion de maltraitance mais sans danger imminent pour la personne</p> <p>↓</p> <p>Information au responsable du service social intervenant déjà auprès de la famille ou</p> <p>Information à la Circonscription d'Action Médico-Sociale</p>
---	--

↓

Tout service social qui intervient auprès d'une personne ou d'une famille est légitime à évaluer et prendre toute disposition utile à la protection de la personne en danger

Dans chaque Circonscription d'Action Médico-Sociale, une Commission Protection des Personnes Vulnérables est mise en place. Les professionnels responsables de ce processus de traitement veillent à promouvoir le travail en réseau avec les partenaires des instances territoriales et départementales pour résoudre les problématiques identifiées.

Organismes à contacter dans les Combrailles en cas de maltraitance

- ✓ Monsieur le Procureur de la République  
Tribunal de Grande Instance  
Palais de Justice - 16 place de l'Etoile  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
☎ 04.73.31.77.00
- ✓ Monsieur le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme  
24 rue Saint-Esprit  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
- ✓ Circonscription d'Action Médico-Sociale des Combrailles  
10 rue Jean Jaurès - 63700 SAINT ELOY LES MINES  
☎ 04.73.85.31.20  
Brigitte GAGNEVIN, Responsable de Circonscription  
Patrick LAFFITTE, Référent Technique Social